

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Pouvoirs : 2

Pour : 15/ Contre : 0 / Abstention : 0

**OBJET** : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES.  
DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ TÉLÉALARME.

L'an deux mille vingt-six, le huit du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-AGNIN SUR BION, Isère, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur THÉVENON Jean-Marie, Maire.

Date de convocation : 3 avril 2026

**PRÉSENTS** : THÉVENON Jean-Marie, BAGUET GALLON Yoann, BIGOT Agnès, CARASSUS Didier, COLOMB Lydia, COLOMB Sophie, DI PONIO Caroline, DURAND Brice, GINON-REY Mathieu, GRISSETI Martine, HORNY Pierre-Alain, ROCHE Virginie, ROY Anita.

**EXCUSÉS** : BALAN Jean-Baptiste, PERRIN Joris.

**POUVOIRS** : BALAN Jean-Baptiste donne pouvoir à BIGOT Agnès, PERRIN Joris donne pouvoir à GINON-REY Mathieu.

Suite au renouvellement des conseils municipaux, Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il faut procéder à la désignation d'un délégué « téléalarme », parmi les membres de la commission « affaires sociales », pour la durée de son mandat, soit six ans.

Il est proposé au conseil municipal,

- **DE DÉSIGNER** un Délégué Téléalarme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉSIGNE** :

Madame GRISSETI Martine, est désignée Déléguée « Téléalarme ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Fait à Saint Agnin Sur Bion,  
Le 9 avril 2026

**Le secrétaire de séance**  
GINON-REY Mathieu



**Le Maire**  
THÉVENON Jean-Marie

